

Image not found or type unknown



Atteinte à autrui aidez moi

Par **horm**, le **05/09/2008** à **18:55**

Bonsoir , je voudrais avoir quelque informations a propos des lois qui existent pour contrer se genre de faits et si l'on peut y faire quelque chose : un jeune homme de 17 ans veut toucher au endroit charnelle du corp de ma femme et l'embrassé , elle le repousse mais il continue lorsqu'il la voit , ma femme a 14 ans , il lui a déjà demandé deux fois d'aller chez lui et lui dit qu'il n'y avait personne chez lui. Que puis-je faire ? Aidez-moi d'urgence
merci
Cordialement.
HoRm